



■ ■ ■ **COMMUNIQUÉ DE PRESSE (Dieppe, le 5 décembre 2011)**

Rémi CARON

Préfet de la Région de Haute-Normandie
Préfet de la Seine-Maritime

Claude d'HARCOURT

Directeur Général de l'ARS
de Haute-Normandie

Alain LE VERN

Président de la Région
Haute-Normandie

Didier MARIE

Président du Département
de Seine-Maritime

Sébastien JUMEL

Vice-président du Département
de Seine-Maritime
Maire de Dieppe

Astrid BOOS

Présidente du conseil
d'administration de la
Fondation Caisses d'Épargne
pour la solidarité

Philippe GRANDVAL

Directeur Général
CIRMAD Prospectives

Bernard GAUCHE

Président de
Sodineuf Habitat Normand

ont le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration de la résidence *Jacques Bonvoisin*,
établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**

en présence de

Sandrine HUREL

Députée de la Seine-Maritime
Conseillère Générale de Dieppe

Michel LEJEUNE

Député de la Seine-Maritime

Le lundi 5 décembre 2011 à 11h

Résidence Jacques Bonvoisin – 7, rue Huguette Bonvoisin 76200 Dieppe

La cérémonie inaugurale sera suivie d'un cocktail.

■ **Création d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Dieppe**

La résidence *Jacques Bonvoisin* a ouvert ses portes le 7 novembre 2011. CIRMAD Prospectives a assuré la construction en vente en état futur d'achèvement (VEFA) de cette résidence pour le compte de Sodineuf, bailleur social qui en est le propriétaire.

La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité en assure la gestion.

Située au centre de Dieppe, la nouvelle résidence est construite à proximité de la gare et du port, au sein du nouveau pôle santé développé par la ville.

Les 84 chambres individuelles ont une superficie comprise entre 20 et 21 m² et sont toutes équipées d'une salle de bains conçue aux normes d'accueil pour personnes handicapées. Deux unités de 14 places sont réservées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées. Elles disposent notamment d'une cuisine et d'une salle de bain thérapeutique ainsi que d'une terrasse sécurisée équipée d'un jardin des senteurs et d'une serre.

À cela s'ajoutent 4 places en hébergement temporaire.

Organisée sur 4 niveaux, la résidence a été conçue pour répondre aux normes de très haute performance énergétique (THPE).

Enfin, les espaces communs sont aménagés de manière à ce que les personnes âgées accueillies puissent se rencontrer et participer aux animations qui leur seront proposées. La résidence dispose d'un petit espace extérieur paysagé pour sortir en toute sécurité.

L'établissement est intégralement habilité à l'aide sociale et les résidents peuvent bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL).

■ Garantie de soins et qualité de l'accompagnement

Entourés par une équipe pluridisciplinaire de 45 salariés – parmi lesquels un médecin coordonnateur, une infirmière coordinatrice, des infirmières, des aides-soignantes, une psychologue, un responsable de maintenance, une animatrice, une responsable hôtelière – les résidents reçoivent l'attention et les soins dont ils ont besoin, dans le respect de leur autonomie et de leur libre choix.

L'ensemble du personnel participe activement à la mise en œuvre du projet de l'établissement centré sur chacune des personnes accueillies. De nombreuses activités sont proposées aux résidents par une animatrice professionnelle présente à temps plein dans l'établissement : gymnastique douce, ateliers mémoire, cuisine, journées à thème, promenades, visites de musées... Afin de maintenir les liens intergénérationnels, des rencontres régulières sont prévues avec les écoles avoisinantes.

Un accompagnement adapté est également prévu pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

Le périmètre de l'établissement est sécurisé jour et nuit et les personnes accueillies disposent d'un appel malade qui garantit une rapidité d'intervention et leur assure une plus grande sérénité.

■ Financement

L'investissement immobilier a été de 9 384 210 € TTC - TVA 5,5 %.

L'investissement mobilier prévisionnel s'élève à 1 104 000 € TTC.

Le financement immobilier a été réparti de la façon suivante :

Subventions :

• Subventions publiques :

Conseil général de Seine-Maritime	1 281 000 €
CNSA	500 000 €
Communauté d'agglomération Dieppe Maritime	84 000 €

• Subventions privées :

Caisses de retraite AGIRC ARRCO	318 128 €
Dont : – VAUBAN HUMANIS CGRCR	39 766 €
– VAUBAN HUMANIS IRNEO	59 649 €
– REUNI Retraite salariés	39 766 €
– REUNI Retraite cadres	39 766 €
– NOVALIS Retraite ARRCO	59 649 €
– ABELIO	79 532 €

• Crédits :

Crédit Foncier, prêt locatif social (PLS) sur 30 ans à 4,16 %	3 837 868 €
Crédit Foncier, prêt locatif social (PLS) sur 50 ans à 4,16 %	1 000 000 €
Caisse des Dépôts et Consignations, prêt habitat amélioration restructuration extension (PHARE) sur 40 ans à 3,6 %	1 346 676 €
Caisse des Dépôts et Consignations, prêt habitat amélioration restructuration extension (PHARE) sur 50 ans à 3,6 %	1 016 538 €

Le financement mobilier prévisionnel se répartit de la façon suivante :

Subventions :

• **Subventions privées :**

Caisses de retraites	69 883 €
dont : – Novalis Retraite Agirc	19 883 €
– Social des Indépendants	50 000 €

• **Crédits :**

Caisse d'Épargne Normandie sur 10 ans à taux fixe 4,40 %	816 977 €
Malakoff Médéric Retraite Arrco sur 15 ans avec différé de 2 ans, à taux fixe 1 %	217 140 €

• **La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité**

Reconnue d'utilité publique le 11 avril 2001, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité agit contre toutes les formes de dépendance ou d'exclusion sociale liées au grand âge, à la maladie, au handicap physique, mental ou sensoriel. Elle gère 100 établissements et services qui accueillent 6 800 personnes âgées et handicapées et prennent en charge 7 000 patients par an dans les 4 établissements sanitaires. Elle accompagne par ailleurs près de 10 000 personnes âgées dans leur vie à domicile. 5 100 personnes travaillent dans les établissements et services de la Fondation. Son conseil d'administration est présidé par Astrid Boos et la Fondation est dirigée par André Aoun, directeur général.

• **Sodineuf Habitat Normand**

Sodineuf Habitat Normand est le 1^{er} promoteur social de Dieppe le plus implanté sur l'arrondissement de Dieppe avec près de 8 000 logements répartis sur 80 communes, dont plus de 3 000 logements sur la seule ville de Dieppe. Nos 3 métiers : **Aménager**, en proposant des projets clés en main aux collectivités locales qui allient programmes locatifs et programmes d'accession à la propriété ; **Construire** des logements collectifs et individuels diversifiés. Sodineuf propose 3 gammes de logements « économique », « confort » et « résidentiel » ; **Accueillir** ses clients-locataires avec une qualité de service maîtrisée grâce au référentiel certifié « Qualibail 2 ». Ses 3 agences, réparties sur l'ensemble de son territoire d'activités, lui permettent d'offrir en même temps, un service de proximité, garant d'écoute, de réactivité, et d'efficacité pour ses clients-locataires. Autour de ses actionnaires majoritaires, le collecteur de 1 % logement Logiliance, et la Caisse d'Épargne de Normandie, Sodineuf a su mobiliser l'ensemble de ses partenaires et en tout premier lieu les collectivités locales auxquelles il souhaite apporter les réponses les plus adaptées à leurs attentes.

• **CIRMAD Prospectives**

Véritable chef d'orchestre de l'acte de construire, CIRMAD Prospectives, filiale régionale de Bouygues Construction (territoires de Normandie, Picardie, Bretagne et Pays de Loire), est une société spécialisée dans le développement de tous types de projets immobiliers : logements, bureaux, cliniques, EHPAD, foyers d'hébergements, centres commerciaux, bâtiments logistiques et industriels. CIRMAD prend à sa charge la totalité des risques liés à la maîtrise d'ouvrage et assure la concrétisation du projet, depuis la recherche du terrain, grâce à sa connaissance approfondie du territoire, jusqu'à la remise des clés de l'ouvrage. CIRMAD assure en amont du projet un engagement contractuel très fort : la garantie du coût global, du délai de réalisation et de la destination de l'ouvrage.

Contacts :

Pierre-Emmanuel Douard

Directeur
direction.residence-jacquesbonvoisin@fces.fr
Tél. : 02 32 90 39 20

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication FCEs
marguerite.azcona@fces.fr
Tél. : 01 58 40 31 44